MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Jouillat

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Martial

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Martial

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 11/05/1932

Étendue de la protection : Eglise : inscription par arrêté du 11 mai 1932

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.